

**Ordre du jour**  
**Le 11 octobre 2023**  
**Réunions des ministres de la Santé provinciaux et territoriaux**  
**Hôtel Rodd's Charlottetown, à Charlottetown (IPE)**

**Mardi 10 octobre 2023**

<b>Souper privé des ministres PT et visite de la galerie d'art</b> – Centre des arts de la Confédération  <i>Souper privé à Mavor's Lounge – de 18 h 30 à 20 h 30</i> <i>Visite de la galerie d'art – de 20 h 30 à 21 h 00</i>	<b>De 18 h 30 à 21 h 00</b>
---	-----------------------------

**Mercredi 11 octobre 2023**

<b>Déjeuner privé des ministres PT</b> – salle Provinces	<b>De 7 h 00 à 8 h 15</b>
<b>Déjeuner pour tous les délégués</b> – salle de bal Georgian	<b>De 7 h 00 à 8 h 15</b>
<b>Photo de groupe des ministres et occasion de prise de vidéos de bobine B pour les médias</b>	<b>De 8 h 15 à 8 h 30</b>
<b>Début de la conférence</b> – salle Victorian	<b>8 h 30</b>
<b>1. Bienvenue et discours d'ouverture (IPE)</b>	<b>De 8 h 30 à 8 h 40</b>
<b>2. Préparation pour la réunion des ministres de la Santé FPT du 12 octobre (IPE)</b> – discussion <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministres passeront en revue le matériel commun et discuteront de l'ordre du jour de la réunion des ministres de la Santé FPT. Ceci comprendra l'examen de l'ordre du jour de la réunion des ministres de la Santé FPT et le partage des perspectives des PT sur les questions à discuter et à trancher : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b><u>Main-d'œuvre en santé (T.-N.-L.)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dresser le bilan du progrès commun en réponse aux défis en matière de ressources humaines en santé, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le maintien des effectifs;</li> <li>• la formation et le recrutement au pays;</li> <li>• la reconnaissance de titres professionnels étrangers et le recrutement éthique (notamment réitérer l'appui au code de pratique de l'Organisation mondiale de la</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<b>De 8 h 40 à 10 h 00</b>

<p>Santé sur le recrutement éthique du personnel de santé);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'appui à la mobilité de la main-d'œuvre; et</li> <li>• la planification de la main-d'œuvre et des données de santé.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une déclaration publique et les engagements connexes en appui à la main-d'œuvre en santé.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b><u>Santé numérique et données de santé (IPE)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un plan d'action FPT commun pour aborder les engagements relatifs aux données de santé</li> <li>▪ Une charte sur les données de santé.</li> </ul> </li> <li>○ <b><u>Priorités et gouvernance pour une collaboration FPT (AB)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Défis liés à la santé mentale et à la toxicomanie, dont les répercussions de l'approvisionnement en drogues toxiques</li> <li>▪ Les priorités pour une collaboration FPT, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le soutien aux personnes ayant des besoins complexes;</li> <li>• la prévention, la sensibilisation et la prestation de services auprès des jeunes et des familles; et</li> <li>• une meilleure littératie en santé mentale.</li> </ul> </li> <li>▪ Une proposition d'approche de gouvernance FPT en matière de santé mentale et de toxicomanie.</li> </ul> </li> <li>○ <b><u>Mise en œuvre du 988, la ligne d'écoute pour la prévention du suicide (AB)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les ministres discuteront du lancement du 988, la ligne d'écoute nationale pour la prévention du suicide.</li> </ul> </li> <li>○ <b><u>Priorités en matière de santé publique (N.-B.)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les ministres discuteront des priorités en matière de santé publique et des mesures nécessaires pour une population et un système de santé forts et résilients.</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Pause</b> – salle de bal Georgian</p>	<p><b>De 10 h 00 à 10 h 15</b></p>
<p><b>3. Association canadienne des médecins d'urgence</b> – présentation et discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ACMU présentera un aperçu des défis auxquels les services d'urgence sont confrontés partout au pays et proposera des stratégies fondées sur les données probantes pour y faire face.</li> </ul>	<p><b>De 10 h 15 à 11 h 00</b></p>

<p><b>4. Aide médicale à mourir (AMM) (IPE) – discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres discuteront des défis liés à l'aide médicale à mourir (AMM) dans leur collectivité publique respective.</li> </ul>	De 11 h 00 à 11 h 15
<p><b>5. Prince Edward Island Alliance for Mental Well-Being</b> (Alliance de l'Île-du-Prince-Édouard pour le bien-être mental) – présentation et discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres entendront parler des problèmes critiques de santé mentale à l'échelle locale, régionale et nationale et des liens entre les différentes collectivités publiques.</li> <li>Ils en apprendront également davantage à propos du sommet sur la prévention de la toxicomanie et du souper qui se tiendra le 12 octobre dans le cadre du sommet.</li> </ul>	De 11 h 15 à 11 h 45
<p><b>6. Examen du communiqué PT – discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres passeront en revue l'ébauche du communiqué PT</li> </ul>	De 11 h 45 à 12 h 00
<b>Dîner privé des ministres PT – salle Provinces</b>	De 12 h 00 à 13 h 00
<b>Dîner pour tous les délégués – salle de bal Georgian</b>	De 12 h 00 à 13 h 00
<p><b>7. Partage d'innovations et de pratiques exemplaires en santé (ON) – discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres auront l'occasion de souligner les innovations en matière de santé qui sont mises en œuvre dans leur collectivité publique.</li> </ul>	De 13 h 00 à 14 h 00
<p><b>8. Lettre d'interprétation de la Loi canadienne sur la santé (QC) – discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres prendront part à une discussion sur les problèmes et les préoccupations courants concernant la position du gouvernement fédéral relativement à l'interprétation de la Loi canadienne sur la santé.</li> </ul>	De 14 h 00 à 14 h 20
<p><b>9. Médicaments pour le traitement de maladies rares et assurance-médicaments (QC) – discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres discuteront des enjeux liés à l'assurance-médicaments avec un accent sur les médicaments pour le traitement de maladies rares.</li> </ul>	De 14 h 20 à 14 h 40
<b>Pause – salle de bal Georgian</b>	De 14 h 40 à 14 h 50
<p><b>10 Mises à jour sur les ententes de financement fédéral (IPE) – discussion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres discuteront des enjeux et des préoccupations courants en lien avec les ententes de financement et les plans d'action du gouvernement fédéral.</li> </ul>	De 14 h 50 à 15 h 20
<p><b>11. Examen et approbation du communiqué PT – décision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres passeront en revue l'ébauche du communiqué PT.</li> </ul>	De 15 h 20 à 15 h 35

<b>12. Allocution de clôture (IPE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres passeront en revue tout document avant de conclure la réunion.</li> </ul>	<b>De 15 h 35 à 15 h 45</b>
<b>Conclusion de la conférence</b>	<b>15 h 45</b>

**Autres événements :**

**Mercredi 11 octobre 2023**

<b>Assemblée générale annuelle de la Société canadienne du sang – salle Victorian</b>	<b>De 16 h 00 à 16 h 45</b>
<b>Réception de l'Association médicale canadienne (AMC) – Centre des arts de la Confédération</b>	<b>De 17 h 00 à 17 h 45</b>
<b>Souper privé des ministres FPT – Institut culinaire du Canada</b>	<b>De 18 h 30 à 20 h 30</b>
<b>Souper privé des sous-ministres FPT – Haviland Club</b>	<b>De 18 h 30 à 20 h 30</b>

## Communiqué PT

### Ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux et Ministres responsables de la santé mentale et des dépendances

Le 11 octobre 2023 – Charlottetown, IPE

CHARLOTTETOWN, IPE (le 11 octobre 2023) : Les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé se sont réunis aujourd'hui pour aborder un éventail de sujets. Ceux-ci comprenaient les soins primaires, la santé mentale et les dépendances, les défis liés aux ressources humaines dans le domaine de la santé, les priorités en matière de santé publique, la préparation de chaque province ou territoire aux changements à venir concernant l'aide médicale à mourir et les prochaines étapes en matière de santé numérique et de données de santé. Lors de la tenue de tables rondes, les ministres ont partagé de l'information sur les innovations dans leur propre collectivité publique pour permettre aux autres ministres de les examiner et de les adapter.

Les ministres ont aussi assisté à une présentation pertinente et informative de l'Association canadienne des médecins d'urgence. Ils ont apprécié les renseignements et perspectives offerts par les présentateurs et ont consenti à discuter de la possibilité d'établir un partenariat afin d'organiser un forum national pour discuter de moyens d'améliorer la médecine d'urgence au Canada.

De plus, les ministres ont eu l'occasion de découvrir l'excellent travail effectué sur le terrain lors d'une présentation de la Prince Edward Island Alliance for Mental Well-Being (Alliance de l'Île-du-Prince-Édouard pour le bien-être mental).

*« C'est un honneur pour moi d'accueillir cette semaine les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour discuter de priorités importantes en matière de soins de santé », a affirmé Mark McLane, ministre de la Santé et du Mieux-être à l'Île-du-Prince-Édouard.*

*« La collaboration et la communication sont essentielles pour relever ces défis partout au pays et améliorer la prestation des soins de santé pour l'ensemble des Canadiennes et Canadiens. »*

Les ministres ont exprimé leur appui à des rapports de travail collaboratifs avec le gouvernement fédéral qui respecteront les besoins, circonstances et priorités uniques de chaque gouvernement provincial ou territorial afin que tous les Canadiennes et Canadiens aient accès à des soins de santé de qualité.

Les ministres souhaitent surtout des mesures pancanadiennes accélérées de la part du gouvernement fédéral dans le cadre de ses responsabilités principales (p. ex., l'immigration et la naturalisation, etc.) afin d'améliorer la portée et l'attrait des stratégies de recrutement et de maintien des effectifs appliquées par les provinces et territoires pour s'attaquer aux défis des ressources humaines dans le domaine de la santé.

Les provinces et territoires continuent de partager des pratiques exemplaires pour améliorer les systèmes de santé qui varient d'un bout à l'autre du pays, en fonction des lois, des dynamiques entre parties prenantes, de la structure économique et des infrastructures existantes pour la prestation des soins. Il n'existe aucune solution unique en matière de soins de santé au Canada. Des exemples d'innovation (pour la formation des ressources humaines dans le domaine de la santé, le maintien des effectifs, les interventions en santé mentale et en soins primaires, l'utilisation des données de

santé, etc.) aident les ministres à continuer d'assurer des services de première qualité à leurs citoyennes et citoyens.

Les ministres ont souligné que la polyvalence doit être un composant clé des accords bilatéraux pour un financement accru du gouvernement fédéral, en cours de négociation depuis la réunion des premiers ministres du 7 février 2023. Ils ont aussi réaffirmé que si des facettes de certaines priorités se prêtent à des solutions multilatérales, chaque geste posé par les gouvernements provinciaux et territoriaux doit s'ancrer dans les engagements concernant le système de santé qu'ils ont pris envers leurs propres citoyennes et citoyens. Les ministres ont aussi rappelé que les interventions doivent être évaluées en fonction de mesures de rendement établies et rigoureuses.

Les ministres demeurent engagés envers les principes d'administration publique, d'exhaustivité, d'universalité, de transférabilité et d'accessibilité en matière de prestation de soins de santé. Les innovations en cours dans la prestation des services (p. ex., l'adoption générale de services de soins virtuels depuis la pandémie de COVID-19) s'inscrivent parfaitement dans ces principes et illustrent de quelle manière les provinces et territoires continuent d'assumer leurs responsabilités dans la conception et la gestion de la prestation de soins de santé en fonction des besoins et du mandat de leur population. Les ministres conviennent que le gouvernement fédéral a la responsabilité de contribuer au financement durable de nos systèmes de santé dans toute leur diversité.

Les ministres se réjouissent à l'idée de poursuivre ces discussions avec leurs collègues fédéraux demain afin de déterminer les mesures, au sein du champ d'action de chaque collectivité publique, pouvant le mieux contribuer à l'objectif commun de renforcer les systèmes de santé de tous les Canadiennes et Canadiens.

*« En cette période de transformation au sein des soins de santé, il est crucial de travailler de pair avec le gouvernement fédéral et nos homologues provinciaux et territoriaux », a affirmé Mark McLane.  
« J'attends avec intérêt les présentations pertinentes et les discussions axées sur des solutions au menu dans les jours à venir. »*

**RÉUNION DES MINISTRES DE LA SANTÉ FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX  
ET DES MINISTRES RESPONSABLES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA TOXICOMANIE**

LES 11 ET 12 OCTOBRE 2023  
HÔTEL RODD, CHARLOTTETOWN (IPE)

~ Programme ~

Mercredi 11 octobre 2023	
<b>Souper privé des ministres FPT</b> <i>Lieu : Institut culinaire du Canada au 4, rue Sydney</i>	De 18 h 30 à 20 h 30
<b>Souper privé des sous-ministres FPT</b> <i>Lieu : The Haviland Club au 2, rue Haviland</i>	De 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi 12 octobre 2023	
<b>Déjeuner pour tous les délégués</b> <i>Lieu : Salle de bal Georgian</i>	De 7 h 00 à 9 h 00
<b>Photo des ministres</b> <i>Lieu : Salle Provinces ou salle de bal Georgian (à confirmer)</i>	De 9 h 00 à 9 h 10
<b>Réunion des ministres FPT</b> <i>Lieu : Salle Victoria</i>	De 9 h 10 à 15 h 20
<b>Dîner des ministres FPT :</b> <i>Lieu : Salle Provinces</i>	De 12 h 00 à 13 h 00
<b>Dîner pour tous les délégués</b> <i>Lieu : Salle de bal Georgian</i>	De 12 h 00 à 13 h 00
<b>Pause</b> <i>Lieu : Aire de réception devant la salle Victorian</i>	De 15 h 20 à 15 h 30
<b>Conférence de presse FPT</b> <i>Lieu : Salle de bal Georgian</i>	De 15 h 30 à 16 h 00

~ Ordre du jour de la réunion des ministres FPT ~	
<b>Souper privé des ministres FPT (11 octobre 2023)</b> <i>Lieu : Institut culinaire du Canada au 4, rue Sydney</i>	<b>De 18 h 30 à 20 h 30</b>
Séance plénière (12 octobre 2023)	
<b>1. Bienvenue et discours d'ouverture (IPE/CAN)</b>	<b>De 9 h 10 à 9 h 15</b> <i>(5 min)</i>
<b>Priorités du système de santé</b>	
<b>2. État du système de santé, progrès sur les priorités communes en santé et communication du progrès à la population canadienne (IPE/Canada) – question à discuter</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministres débiteront la séance par une discussion plus générale sur l'état du système de soins de santé (avec un accent sur les défis et les possibilités favorables liés à la transformation du système); sur le progrès commun dans les priorités en santé; sur le travail selon une approche pangouvernementale et sur la communication du progrès et des résultats à la population canadienne.</li> </ul>	<b>De 9 h 15 à 10 h 00</b> <i>(45 min)</i>
<b>3. Main-d'œuvre dans le domaine de la santé (NL/CAN) – question à approuver</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministres feront le bilan des progrès réalisés en commun en réponse aux défis intersectoriels en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé, y compris le maintien des effectifs; la formation et le recrutement national; l'approche de collaboration pour accélérer la reconnaissance de titres professionnels étrangers, pour procéder à un recrutement éthique et pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et l'utilisation des données de santé pour faire progresser ces priorités et planifier la main-d'œuvre dans le domaine de la santé.</li> <li>• Les ministres seront appelés à approuver une déclaration publique et les engagements connexes en appui à la main-d'œuvre dans le domaine de la santé.</li> </ul>	<b>De 10 h 00 à 10 h 45</b> <i>(45 min)</i>
<b>Pause</b> <i>Lieu : Salle de bal Georgian</i>	<b>De 10 h 45 à 10 h 55</b> <i>(10 min)</i>



<b>~ Ordre du jour de la réunion des ministres FPT ~</b>	
<p><b>4. Santé numérique et données de santé (C.-B./Canada) – question à approuver</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministres feront le bilan des progrès réalisés en commun pour améliorer la collecte, le partage et l'utilisation des données de santé de manière sécuritaire et éthique, au bénéfice des patients et dans l'intérêt public.</li> <li>• Les ministres seront appelés à approuver un plan d'action FPT commun sur les données de santé, une charte sur les données de santé et les engagements liés aux normes d'interopérabilité.</li> </ul>	<p><b>De 10 h 55 à 11 h 40</b> (45 min)</p>
<p><b>5. Examen initial du communiqué (IPE/Canada) – question à discuter</b></p>	<p><b>De 11 h 40 à 12 h 00</b> (20 min)</p>
<p><b>Dîner privé des ministres</b> <i>Lieu : Salle Provinces</i></p>	<p><b>De 12 h 00 à 13 h 00</b> (60 min)</p>
<p><b>Dîner pour tous les délégués</b> <i>Lieu : Salle de bal Georgian</i></p>	<p><b>De 12 h 00 à 13 h 00</b> (60 min)</p>
<b>Santé mentale et toxicomanie</b>	
<p><b>6. Priorités à venir et gouvernance pour une collaboration FPT (IPE/Canada) – question à trancher</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministres discuteront des défis liés à la santé mentale et à la toxicomanie dans leur collectivité publique, notamment les répercussions de l'approvisionnement en drogues toxiques.</li> <li>• Les ministres seront appelés à approuver la proposition de priorités à venir pour une collaboration FPT, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le soutien aux personnes ayant des besoins complexes;</li> <li>○ la prévention, la sensibilisation et la prestation de services auprès des jeunes et des familles;</li> <li>○ une meilleure littératie en santé mentale.</li> </ul> </li> <li>• Les ministres seront aussi appelés à approuver une proposition d'approche de gouvernance FPT en matière de santé mentale et de toxicomanie.</li> </ul>	<p><b>De 13 h 00 à 13 h 40</b> (40 min)</p>
<p><b>7. Mise en œuvre du 988, la ligne d'écoute pour la prévention du suicide (Canada)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministres discuteront du lancement du 988, la ligne d'écoute nationale pour la prévention du suicide.</li> </ul>	<p><b>De 13 h 40 à 14 h 00</b> (20 min)</p>

<b>~ Ordre du jour de la réunion des ministres FPT ~</b>	
<b>Priorités FPT additionnelles</b>	
<p><b>8. Priorités de santé publique</b> (Canada/N.-B.) – <i>question à discuter</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres discuteront de priorités clés en matière de santé publique et des mesures nécessaires pour une population et un système de santé forts et résilients.</li> </ul>	<p><b>De 14 h 00 à 14 h 20</b> (20 min)</p>
<p><b>Pause</b> <i>Lieu : Aire de réception devant la salle Victorian</i></p>	<p><b>De 14 h 20 à 14 h 40</b> (20 min)</p>
<b>Mises à jour et priorités fédérales et provinciales/territoriales</b>	
<p><b>9. Mises à jour du gouvernement du Canada et des PT</b> (Canada/IPE) – <i>question à discuter</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les ministres auront l’occasion de présenter des mises à jour sur un certain nombre de priorités menées par le fédéral et les PT, notamment l’aide médicale à mourir et les médicaments pour le traitement de maladies rares.</li> </ul>	<p><b>De 14 h 40 à 15 h 05</b> (25 min)</p>
<p><b>10. Rédaction définitive du communiqué</b> (IPE/Canada) – <i>à des fins d’approbation</i></p>	<p><b>De 15 h 05 à 15 h 15</b> (10 min)</p>
<p><b>11. Allocution de clôture</b> (IPE/Canada)</p>	<p><b>De 15 h 15 à 15 h 20</b> (5 min)</p>
<b>~ Ajournement ~</b>	
<p><b>Pause</b> <i>Lieu : Aire de réception devant la salle Victorian</i></p>	<p><b>De 15 h 20 à 15 h 30</b> (10 min)</p>
<p><b>Conférence de presse</b> <i>Lieu : Salle Provinces ou salle de bal Georgian</i></p>	<p><b>De 15 h 30 à 16 h 00</b> (30 min)</p>
<b>Fin de la conférence</b>	

# Communiqué FPT : Ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux et ministres responsables de la santé mentale et des dépendances

---

De : [Santé Canada](#)

## Déclaration

Aujourd'hui, à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, s'est conclue une rencontre fructueuse des ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) et des ministres responsables de la santé mentale et des dépendances. Les ministres ont tenu des discussions productives sur des priorités communes, dont la main-d'œuvre dans le domaine de la santé, les données de santé, la santé publique, la santé mentale et les dépendances.

Tous les gouvernements prennent des mesures. Les gouvernements investissent des sommes importantes pour améliorer les services de soins de santé dont dépendent les Canadiennes et Canadiens et leur famille. Les ministres ont réaffirmé leur engagement à collaborer sur le plan Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens et les priorités communes afin d'élargir l'accès aux services de santé familiale; d'appuyer nos travailleurs et travailleuses de la santé; de réduire les listes d'attente; d'accroître le soutien aux services en santé mentale et en dépendances et de moderniser les systèmes de soins de santé au Canada. [note de bas de page\\*](#)

Tous les gouvernements collaborent dans l'esprit du respect mutuel des rôles et responsabilités de chacun, notamment la compétence exclusive de chaque province ou territoire relativement à la planification, l'organisation et la gestion de son système de soins de santé.

À l'échelle nationale, notre système de soins de santé est confronté à une période de difficultés importante, mais aussi de possibilités. La transformation du système de soins de santé passe par l'engagement commun de tous les ordres de gouvernement à appuyer la santé et le mieux-être mental en investissant dans les déterminants sociaux de la santé.

Les ministres travaillent aussi à aider les Canadiennes et Canadiens à vieillir dans la dignité, plus près de la maison, grâce à un accès aux soins à domicile ou à une installation de soins de longue durée sécuritaire.

**Main-d'œuvre dans le domaine de la santé**

La main-d'œuvre dans le domaine de la santé constitue le pilier du système de soins de santé et des mesures additionnelles doivent être entreprises pour répondre aux défis auxquels les professionnels de la santé sont confrontés. Au cours de la réunion aujourd'hui, les ministres ont discuté du progrès réalisé à ce jour concernant les problèmes liés à la main-d'œuvre et se sont engagés à mettre en œuvre des stratégies pour aborder les priorités actuelles, notamment :

- **Le maintien des effectifs dans le domaine de la santé** par la création d'une trousse de maintien des soins infirmiers qui renfermera des outils et des guides pour aider les employeurs à créer un milieu de travail où les infirmières et infirmiers se sentent soutenus et souhaitent rester en poste. Cet avant-midi, les ministres ont aussi rencontré des parties prenantes en soins infirmiers de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers qui leur ont parlé de l'importance d'explorer des solutions pour réduire la dépendance aux infirmières et infirmiers d'agence en stabilisant la main-d'œuvre infirmière;
- **L'éducation et la formation** en améliorant notre compréhension de l'offre et de la demande en travailleurs et travailleuses de la santé, aujourd'hui et au cours des années à venir. Dans le cadre de ce travail, les ministres s'engagent à examiner des stratégies et des initiatives pour appuyer l'inclusion, le recrutement et le maintien des effectifs autochtones au sein des ressources humaines dans le domaine de la santé. Ils ont également réaffirmé leur appui au maintien de l'exigence d'une résidence médicale de deux ans en médecine familiale. Les ministres ont rappelé l'importance de procéder au jumelage des résidents canadiens dans de plus courts délais pour assurer les meilleures perspectives aux diplômés en médecine qui souhaitent poursuivre leur formation au Canada;
- **Veiller à ce que les professionnels de la santé formés à l'étranger** puissent entrer sur le marché du travail plus rapidement au Canada, en simplifiant la reconnaissance de titres professionnels étrangers, en offrant de nouvelles voies à suivre pour les professionnels qualifiés dans le domaine de la santé et en s'engageant à procéder à un recrutement éthique dans d'autres pays. Ceci comprend un engagement du gouvernement du Canada à continuer à prendre des mesures, par l'entremise de programmes fédéraux d'immigration, pour faciliter l'immigration et l'obtention de la résidence au Canada pour les travailleurs et travailleuses de la santé formés à l'étranger;
- **Promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre** pour les médecins, les infirmières et les professionnels paramédicaux afin de permettre leur exercice dans plusieurs collectivités publiques sans délai important ni la nécessité de respecter des exigences additionnelles; et
- **Renforcer la planification et les données liées à la main-d'œuvre dans le domaine de la santé** grâce à un nouveau Centre d'excellence pour l'avenir des effectifs en santé qui donnera aux planificateurs accès aux renseignements dont ils ont besoin pour s'assurer qu'il y aura des travailleurs et travailleuses de la santé

pour répondre aux besoins de la population canadienne, aujourd'hui et dans les années à venir.

Pour faire progresser ce travail, les ministres ont approuvé une [déclaration et des engagements connexes en appui à la main-d'œuvre dans le domaine de la santé](#).

### Santé numérique et données de santé

Les Canadiennes et Canadiens s'attendent à ce que leurs renseignements médicaux soient accessibles de façon simple et sécuritaire, tant pour eux que pour leurs fournisseurs de soins de santé, grâce à un système de soins de santé moderne et connecté numériquement, conçu dans les normes du respect de la vie privée les plus exigeantes.

Les ministres ont approuvé un plan d'action FPT conjoint sur les données de santé et la santé numérique qui prévoit une voie de collaboration à suivre au cours des prochaines années :

- **Recueillir et partager des renseignements anonymisés comparables et de haute qualité** pour évaluer les progrès réalisés par le biais d'indicateurs communs et ainsi améliorer les soins de santé pour toute la population canadienne;
- **Adopter des normes communes d'interopérabilité**, guidées par la [Feuille de route pancanadienne commune d'interopérabilité](#) pour mieux relier les systèmes de soins de santé et permettre à tous les Canadiennes et Canadiens et à leurs fournisseurs de soins de santé d'accéder de façon sécuritaire aux renseignements sur la santé par voie électronique afin d'améliorer les soins;
- **Promouvoir l'harmonisation des politiques et cadres législatifs des provinces et territoires en matière de données de santé** pour appliquer des méthodes uniformes dans la gestion et l'intendance des renseignements sur la santé qui assurent une protection adéquate de la vie privée;
- **Faire progresser des principes communs pour la gestion des données de santé** par l'approbation d'une [Charte pancanadienne des données sur la santé](#) qui réitère l'engagement envers une approche éthique et axée sur la personne concernant les données de santé, la participation du public, l'équité et la souveraineté des données des peuples autochtones; et
- **Recueillir et partager des données de santé publique** pour aider le Canada à se préparer et à réagir aux événements de santé publique.

Les ministres ont consenti à poursuivre leur travail collaboratif pour promouvoir le plan d'action tout en tenant compte du fait que le niveau des systèmes d'information et des capacités varient entre les provinces et les territoires. À mesure que ces efforts seront déployés, les Canadiennes et Canadiens peuvent être assurés que la collecte et le partage

de renseignements anonymisés seront accompagnés de mesures pour protéger leurs renseignements personnels.

### **Santé mentale et dépendances**

Le Canada est confronté à des défis permanents en lien avec la santé mentale et les dépendances, y compris la crise des dépendances et des surdoses. Les ministres responsables de la santé mentale et des dépendances ont discuté de nouvelles approches novatrices et de pratiques prometteuses, adaptées culturellement, qui sont entreprises dans l'ensemble du pays. Ils ont souligné leur collaboration actuelle en appui aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de dépendance, y compris la promotion et la prévention, l'intervention et la réduction des méfaits menant vers des services de thérapie et de soutien au rétablissement dans la collectivité. Les ministres ont parlé des efforts pour réduire la stigmatisation et pour fournir aux Canadiennes et Canadiens des connaissances et des compétences pour prendre soin de leur santé mentale. Les ministres se sont engagés envers les priorités pour une collaboration FPT, notamment soutenir les personnes aux besoins complexes; améliorer la santé mentale et le bien-être grâce à la prévention, la promotion et des services pour les enfants, les jeunes et les familles; sensibiliser le public aux préoccupations liées à la santé mentale et aux services de soutien disponibles et réduire la stigmatisation.

Pour veiller à ce tout le monde au Canada ait accès à un soutien en cas de détresse émotionnelle ou de pensées suicidaires, un nouveau numéro d'urgence à trois chiffres sera disponible partout au pays à compter du 30 novembre 2023. La ligne de prévention du suicide 9-8-8 offrira un soutien en fonction des traumatismes et adapté culturellement, 24 heures par jour, en anglais et en français, par téléphone et par messagerie texte. Les ministres ont discuté des préparations pour un lancement réussi et la mise en œuvre de cette initiative pancanadienne importante qui reliera les services déjà existants dans les provinces et territoires.

### **Priorités en matière de santé publique**

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions considérables et permanentes sur la santé et le bien-être social et économique de la population canadienne. Les leçons apprises de la pandémie ont souligné les forces essentielles de la santé publique et des systèmes de soins de santé, mais ont aussi mis en lumière les lacunes à corriger.

Les ministres se sont engagés à poursuivre leur travail de concert vers une approche durable et intégrée de la santé publique qui promouvra la santé, préviendra les maladies et protégera mieux les Canadiennes et Canadiens contre les futures menaces pour la santé publique.

## **Conclusion**

Les Canadiennes et Canadiens méritent un système de soins de santé sur lequel ils peuvent compter pour recevoir des soins de santé, que ce soit pour eux ou pour leurs proches. Les ministres poursuivront leur travail de concert pour améliorer les systèmes de soins de santé en tenant compte des déterminants sociaux de la santé, mais aussi de la santé et du bien-être de toute la population canadienne.

\*Le Manitoba est encore en période de transition et n'est pas partie au présent communiqué.